

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

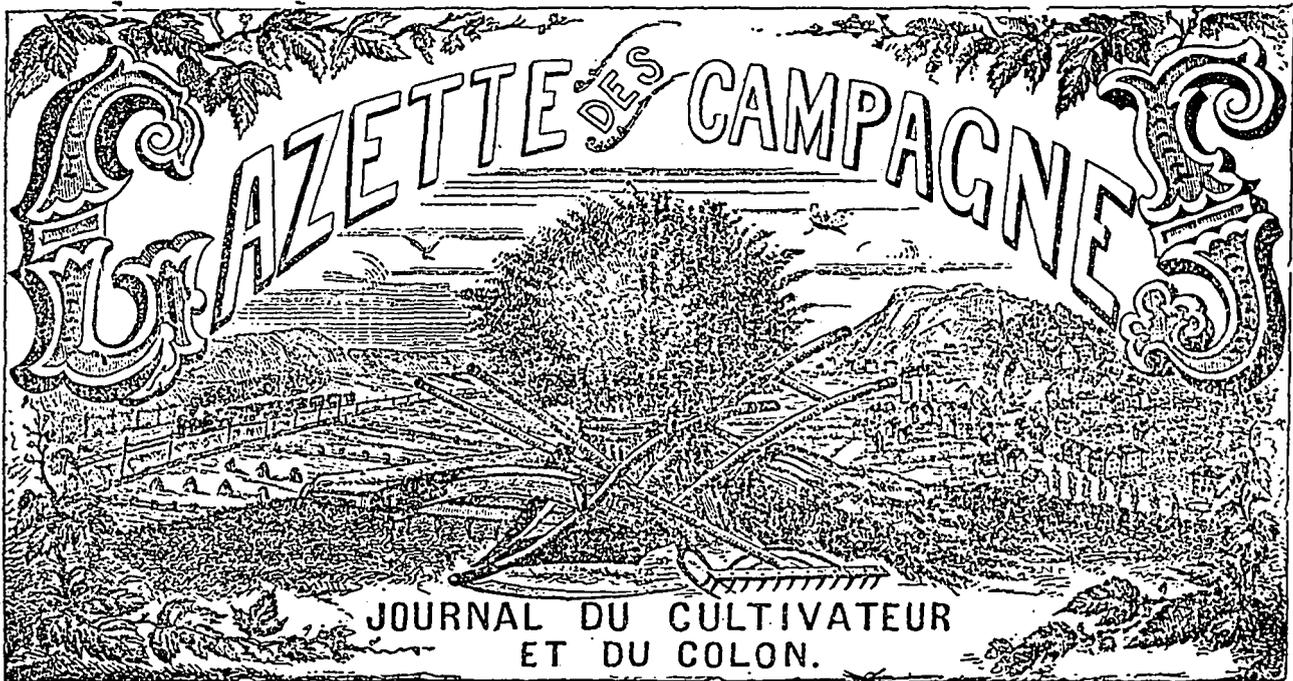
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Le Grand Musical Montreal

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ce qui se pratique pendant les temps d'élection ; ce qu'on pense la *Gazette de Sorel*.—Mort de l'Honorable Joseph Octave Beaubien, membre du Conseil Législatif et membre du Conseil d'agriculture de la Province de Québec.

Causerie Agricole : Maladies des bêtes à laine. (Suite) ; sangsue avalée ; morsure des chiens et de l'ours ; mortalité des brebis.—Maladies des agneaux.—De la tonte des bêtes à laine ; ce qu'il faut faire avant de tondre les moutons ; comment il faut tondre les moutons ; ce qu'il faut faire de la toison après la tonte ; des différentes laines ; manière de les connaître.—De l'engrais des bêtes à laine.

Sujets divers : Vaches laitières ; caractères.—Conservation des patates pour semence.—Nourriture du bétail en hiver.

Choses et autres : A Manitoba on engraisse les pores avec du blé.—Chemin de colonisation de Québec au Saguenay.

Recettes : Mastie pour coller très-solidement le bois avec des matières d'une autre nature.—L'alun et le sucre employés comme remède pour le croup.—Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole

REVUE DE LA SEMAINE

L'élévation de l'ex-ministre du Revenu de l'Intérieur pour la Puissance du Canada, l'Honorable M. Joseph Cauchon, au poste de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Manitoba, a nécessité trois élections dans l'espace d'à peu près un mois.

M. Jacques Malouin, avocat de Québec, a été élu unanimement au siège vacant de l'Hon. M. Cauchon, qui représentait Québec Centre à la Chambre des Communes ; ce nouvel élu s'était présenté comme indépendant ; n'ayant jamais pris part aux luttes politiques, la chose lui était possible.

L'honorable M. Laurier ayant accepté la charge de ministre du Revenu de l'Intérieur, a dû de nouveau se présenter devant les électeurs des comtés de Drummond et Arthabaska pour obtenir leurs suffrages ; mais dans cette lutte il a été défait par M. Bourbeau, marchand d'Arthabaska, qui s'était présenté comme hostile au Gouvernement dont fait partie l'hon. M. Mackenzie.

Comme l'Hon. M. Laurier ne pouvait autrement être ministre qu'en ayant un siège à la Chambre des Communes, l'Hon. M. Thibaudeau a résigné son siège comme représentant la division Est de Québec, en faveur de l'Hon. M. Laurier. Les électeurs de Québec Est sont donc aujourd'hui appelés à ratifier ce changement qui est le sujet d'une troisième élection, par le déplacement de l'Hon. M. Cauchon, au poste de ministre du Revenu de l'Intérieur.

Cette dernière élection sera aussi chaudement disputée que l'a été celle de Drummond et Arthabaska, si nous en jugeons par les rapports de nos différents journaux.

Nous avons cru que, grâce à notre nouvelle loi électorale,

Non-seulement nous priions mais nous supplions nos
 ABONNÉS RETARDATAIRES de nous payer au plus tôt !!
 Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû
 pour rencontrer les frais de publication de la *Gazette*.
 La bonne récolte obtenue par les cultivateurs cette année,
 doit les engager non seulement à payer régulièrement
 leur abonnement, mais essayer à nous procurer
 de nouveaux abonnés à la *Gazette des Campagnes*.

c'en était fait de cette corruption hideuse que tout le monde déplorait, de ces achats de conscience, sous toutes les formes, pendant les temps d'élection : ce qui se passe dans nos cours de justice au sujet d'élections contestées, nous prouve malheureusement trop que ce honteux système exerce encore son empire parmi nos populations. A quelle déplorable conséquence n'entraîne pas ce mal, et surtout dans cette lutte livrée à la conscience, lorsque l'électeur a à jurer devant Dieu et sur la part qu'il prétend en paradis, qu'il n'a point vendu son vote NI DIRECTEMENT NI INDIRECTEMENT.

Cet homme parjure n'est pas le seul coupable ; l'acheteur de consciences qui voit avec sang froid commettre cette abomination en assume aussi la responsabilité.

Aux citoyens honnêtes, à la presse qui a le souci de sa mission incombe le devoir d'empêcher ce mal. Si les noms de ces acheteurs de consciences étaient inscrits en grosses lettres dans les colonnes de nos journaux, comme châtiment, nous en aurions bientôt fui avec ce système honteux employé pour pervertir les électeurs.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un remarquable écrit dû à la plume de M. l'écrivain de la *Gazette de Sorel*, au sujet de ces abus. Cet écrivain a été présent à la dernière lutte électorale qui vient de se terminer dans les comtés de Drummond et Arthabaska ; il y a même pris une part active et a pu juger par lui-même et être témoin des abus qu'il signale dans son écrit. Il n'a pas assez fait : il aurait dû inscrire dans son journal les noms des coupables.

Que pendant les élections on établisse dans chaque paroisse un comité de surveillance composé d'honnêtes citoyens qui auraient pour but de suivre à la piste, le jour et la nuit, la veille des élections, ces acheteurs de consciences, ces acheteurs de peaux, comme on les appelle ici, et ce sera un moyen efficace de faire cesser ces abus.

En agissant ainsi nous sauverions l'honneur du pays, et nous mettrions au crédit de la caisse publique des sommes fabuleuses dépensées, en des contestations d'élections, à de nouvelles élections ; et on épargnerait dans les familles une somme encore plus considérable déboursée pour les frais de contestations électorales au préjudice même des honnêtes gens, que l'en soupçonne de semblables fraudes.

Voici ce que nous lisons dans la *Gazette de Sorel* :

« La corruption électorale : Voilà un bien vilain mot et une encore plus vilaine chose. Cependant, ce vilain mot, à force d'être répété, et cette vilaine chose, à force d'être mise à exécution, ont perdu de leur hideuse laideur aux yeux de bien des gens. De même que le mot est passé dans le langage usuel de la politique, et de même la chose menace de s'infiltrer dans les mœurs.

De fait, la politique semble être devenue, aux yeux d'un grand nombre, un immense marché où tout s'achète et se vend ; et, comme en temps d'élection, c'est la conscience de l'électeur qui remplit le rôle discretionaire par excellence, il s'en suivrait, d'après la monstrueuse théorie ci-dessus, que c'est la conscience qui se trouve sur le marché, à vendre et à acheter, " au plus offrant. »

« Et cependant, un pareil spectacle, qui devrait faire hondir l'indignation de tout honnête homme, n'a aujourd'hui pour effet ordinaire que de produire un haussement d'épaules ou un hochement de tête !

« Ceux qui ont encore le courage de tenir tête au courant et de dénoncer hautement une aussi honteuse pratique, ou en rit, en les traitant d'hommes de parti pris, d'imagination juvéniles ou de gens arriérés.

« Aujourd'hui, c'est rendu à un point qu'il n'y a plus de remède au mal, et qu'il n'y reste tout au plus que ce

qu'on pourrait appeler des tempéraments.

« L'un de ces tempéraments, le meilleur, dirions-nous, serait de faire prévaloir le régime de l'honnêteté dans le monde politique, s'il n'y avait plus d'acheteurs, il n'y aurait plus de vendus !

« Car le peuple suit l'*impulsus* qui lui vient d'en haut. Il l'a bien prouvé jusqu'ici en servant, avec la fougue effrénée des mouvements populaires, les affaires de ceux qui l'ont habitué à voir dans le temps d'élection des périodes où l'honnêteté perd temporairement de sa rigidité et à regarder le suffrage comme une ignoble marchandise. Il l'a prouvé en recevant l'argent qu'on lui jetait et en élisant, non le talent, non le courage, non l'honneur, mais la fortune quand même elle n'avait aucun droit à sa confiance ! Il l'a bien prouvé quand il se faisait crédulement acheter avec ses propres deniers !

« Pourquoi ne suivrait-il pas l'exemple opposé s'il lui était donné une bonne fois par ces mêmes hommes publics ? Ceux-ci sont les maîtres de la situation.

« Ah ! s'ils mettaient à cette œuvre entraînée et admirable d'elle-même, seulement la moitié de l'énergie qu'ils ont prouvée en sens opposé, que ne mériteraient-ils pas du pays pour l'honneur ainsi réhabilité, le talent traité comme il le mérite, le niveau moral relevé !

« Ce que nous disons là est bien senti par la majorité. Personne n'ose soutenir non plus que les exigences de parti justifient le recours aux manœuvres frauduleuses en temps d'élection. Au fait, ce serait là du machiavélisme tout pur, bien plus dangereux que le libéralisme qu'on reproche à l'un des partis existant.

« Si un parti est bon, il n'a pas besoin de recourir à des moyens qui le déshonorent et qui tendent à fausser l'opinion publique. Dans une lutte serrée comme on en voit si souvent, l'excellence de l'un ou de l'autre parti est d'autant plus difficile à établir, et la corruption électorale a d'autant plus de chances de déplacer iniquement la majorité ; il arrive souvent alors, comme aux États-Unis l'an dernier, qu'on voit monter au pouvoir une administration qui n'est pas l'élu de la majorité réelle.

« Il est aussi de fait que le succès d'une cause, fut-elle bonne, s'il est atteint par le moyen de l'argent, ne compense pas pour la démoralisation publique et l'avilissement du sentiment de l'honneur chez le peuple.

« Comment donc concilier l'état de choses actuel avec la haute réputation d'honneur que s'est faite le peuple canadien ? Simplement, comme nous le disions plus haut, parce que l'exemple qui part d'en haut est mauvais. . . »

L'HONORABLE JOSEPH OCTAVE BEAUBIEN.

Depuis quelques années, la mort semble choisir de préférence les hommes utiles, ces hommes qui pendant le cours d'une existence toujours trop courte, ont rendu au pays d'immenses services, l'honorable M. Beaubien était de ce nombre.

L'agriculture vient de perdre un puissant appui et un zélé promoteur du progrès agricole dans la personne de celui qui pour ainsi dire accordait toutes ses préférences au travail si honorable de la culture des champs. Son ambition était de donner à ceux qui l'entouraient l'exemple d'une bonne culture. Membre du Conseil d'agriculture depuis de longues années, nous l'avons vu à l'œuvre toujours empressé à témoigner de son zèle pour les intérêts agricoles qui lui étaient si chers. Ainsi donc, non seulement les cultivateurs de Montmagny, mais tous les cultivateurs de la Province de

Québec ont eu une large part dans le cœur de cet agronome.

C'est pour nous un devoir de nous rendre à la demande d'un ami du regretté M. Beaubien, en publiant le *communiqué* suivant :

“ La grande et populeuse paroisse de St.-Thomas de Montmagny vient de perdre un de ses plus dignes et respectés citoyens et la province de Québec un de ses enfants les plus marquants : l'honorable Jos. Octave Beaubien a rendu son âme à Dieu, à sa résidence, à Montmagny, le 7 novembre, après avoir eu l'insigne faveur d'être assisté à plusieurs reprises et jusqu'à ses derniers moments par un ministre du Souverain Juge des vivants et des morts.

“ Dès le début de la maladie qui l'a emporté, le regretté défunt avait comme un pressentiment de sa fin prochaine et il ne cachait pas à ses amis intimes que sa vie était sérieusement compromise. Envisageant froidement cette perspective, il s'était hâté de mettre ordre à ses affaires spirituelles, et, dans le grand deuil qui les frappe, ce sera sans doute, un grand motif de consolation, pour sa famille éplorée et pour ses nombreux amis, que d'avoir la certitude qu'il était prêt à paraître devant son Créateur.

“ L'honorable M. Beaubien souffrait depuis plus d'un an d'un sérieux dérangement d'estomac ayant tous les caractères d'une violente dyspepsie. Doué d'une constitution exceptionnellement puissante et d'une force d'endurance peu commune, il ne fit d'abord aucun cas de cette perturbation et continua son actif régime de vie comme si rien n'était.

“ Cependant, malgré la persistance qu'il apportait et n'en pas tenir compte, le mal s'aggravait et il arriva un temps où il dû s'en occuper. Dans la nuit du 7 octobre dernier, il commença à expectorer du sang, et à l'apparition de cette nouvelle complication, il comprit qu'il avait affaire à une affection cancéreuse de l'estomac et, cette nuit là même, il appela un prêtre. A partir de cette date, le mal progressa visiblement et le défunt fit courageusement le sacrifice de sa vie. Avec ce coup d'œil sûr qui le distinguait, il avait prévu qu'il n'irait pas loin et il disait, le jour de la Toussaint, à un ami qui lui faisait visite : “ on me dit que j'en reviendrai, mais, moi, je sais bien que je n'ai plus que pour quelques jours à vivre. ” Il disait encore : “ Oui, mon sort est fixé ; il m'en coûte un peu de quitter la vie, mais, comme je remercie le bon Dieu m'accorder la faveur de mourir au milieu des membres de ma famille et, surtout, entouré des secours de la religion. ”

“ Mercredi matin, le 7 du courant, après une nuit passée dans de très grandes souffrances, il vit que c'en serait bientôt fait de lui et il fit de nouveau appeler à son chevet ce grand consolateur des mourants qu'on appelle le prêtre. Cette dernière entrevue avait lieu à neuf heures ; à quelques instants de là, à onze heures et quart, le défunt, qui avait conservé parfaitement intactes ses facultés intellectuelles, et son remarquable sang froid, consulta lui-même son pouls et dit, à deux reprises, d'une voix assez forte : “ voici le moment venu ; ” et quelques secondes après, il rendait, sans agonie, le dernier soupir.

“ Mardi prochain, les restes de celui qui fut l'hon. Joseph Beaubien seront confiés à la terre qui sert de lincoeur aux grands comme aux petits, et il ne restera plus de lui que le souvenir de son court passage, en ce monde. Ce souvenir sera à son honneur, parce qu'on se rappellera que peu d'hommes dans sa position ont eu plus que lui à cœur d'être utile à leur semblable en utilisant les ressources intellectuelles et matérielles accordées par la Providence ; parce qu'on se rappellera surtout et par dessus tout qu'il a tenu à mourir en bon chrétien après avoir vécu en bon citoyen. Sa

mémoire sera encore adorée dans tout le comté de Montmagny dont il a été longtemps le fidèle mandataire dans le grand conseil de la nation ; elle sera honorée dans les cercles politiques où on lui reconnaissait de grands mérites et toutes les aptitudes qu'on demande d'un chef de parti.

“ Comme homme politique, l'hon. M. Beaubien a eu des ennemis—les hommes politiques les plus parfaits ne sont pas exempts de cette misère,—mais, plus heureux que bien d'autres, il a eu la consolation de s'entendre rendre justice de son vivant. Pour ne parler que de ses anciens constituants du comté de Montmagny, plusieurs de ceux qui l'avaient combattu dans l'arène électorale se sont fait un devoir de le visiter dans sa maladie et de lui témoigner l'intérêt qu'ils portaient à son rétablissement.

A tous ces titres, sa mort laisse un grand vide non-seulement dans sa nombreuse famille, mais dans notre monde social et politique. Caractère franc, loyal et énergique, il avait, en outre, tout ce qu'il faut de talents pour rendre encore d'importants services à ses concitoyens et à son pays, et nul doute que si Dieu eût prolongé son existence, il fut parvenu au premier rang parmi nos hommes marquants. Mais, la Providence qui se joue de tous les projets humains, en a décidé autrement, et nous n'avons plus qu'à nous incliner devant ses décrets sans appel.

“ L'hon. M. Beaubien est né le 24 mars 1824, à Nicolet, où réside encore son vieux père, M. Louis Beaubien, qui a maintenant atteint l'âge patriarcal de quatre-vingt cinq ans. Après avoir fait avec succès ses études classiques au collège de Nicolet, il alla étudier un an la langue anglaise à Rochester, Etats-Unis. A son retour au pays, ayant à faire choix d'une profession, il opta pour la profession médicale et il étudia successivement sous la direction de deux médecins distingués, M. les Drs. Marsden et Landry. Ses études médicales terminées, en 1846, il alla d'abord se fixer à St. Elizabeth, puis à St. Thomas de Montmagny, où l'avait appelé son vénérable oncle, feu M. le curé Jean Louis Beaubien et où il ne tarda pas à se créer une large clientèle. Sa réputation comme médecin lui ouvrit le chemin de la Législature et aux élections générales de 1857 il fut élu député du comté de Montmagny au Parlement du Canada-Uni. Il entra, là, sur son terrain de prédilection et, abandonnant presque tout à fait la carrière médicale qui lui promettait un si brillant avenir, il se lança corps et âme dans le champ brûlant de la politique. Dès son arrivée au Parlement, il fut remarqué par Sir George Etienne Cartier et par feu Sir Etienne Paschal Taché, qui lui accordèrent leur estime et le destinèrent à devenir un de leurs aides-de-camp dans la direction du parti conservateur. Cette estime et cette confiance dont l'avaient honoré deux des plus grands hommes d'état dont le Canada puisse s'enorgueillir, l'hon. M. Beaubien fut bientôt en mesure de prouver qu'il en était digne ; en effet, en 1867, à l'établissement de la confédération, on lui confia, dans le cabinet de la province de Québec, le plus important de tous les portefeuilles, celui de *Commissaire des Terres de la Couronne* et c'est à lui que revient le grand mérite d'avoir donné à ce Département cette organisation judicieuse et raisonnée qui fait l'admiration des personnes compétentes qui en ont étudié les rouages et suivi le fonctionnement.

“ En 1873, l'hon. M. Beaubien donna, pour des raisons personnelles, sa démission comme ministre et se retira de la politique militante tout en conservant le siège qui lui avait été donné en 1867 dans le Conseil Législatif de la Province de Québec. Il s'était effacé sans bruit et sans ostentation, comme un homme ayant la certitude qu'on aurait plus tard

et prochainement besoin de ses services. Et si la mort n'é-
tait pas venue si prématurément frapper à sa porte, il est
évident qu'il aurait été appelé sous peu à jouer un rôle pro-
éminent dans les affaires du pays et à mettre plus en relief,
au bénéfice de la province de Québec et du Canada, ses ta-
lents d'homme d'état.

“ L'hon. M. Beaubien avait, outre un goût très-pronon-
cé pour les choses de la politique, une véritable passion
pour l'agriculture et, depuis quatre ans, surtout, son occu-
pation de prédilection était l'exploitation de ses magnifiques
fermes de St. Thomas et du Cap St. Ignace. Il surveillait
en personne tous ses travaux agricoles et, à l'affût de toutes
les améliorations possibles, il n'épargnait ni son trouble ni
ses deniers quand il avait l'espoir de faire un pas de plus
dans la bonne direction. Aussi ses fermes étaient elles ré-
putées pour leur bonne tenue.

“ En somme, et pour résumer, l'hon. M. Beaubien était
un homme éminemment utile, et un homme d'avenir, deux
mérites qui ne contribuèrent pas peu à le faire vivre dans
le souvenir de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

“ L'hon. M. Beaubien avait épousé en 1849 Mademoiselle
Catherine Agiac, fille de feu M. Antoine Cheuet, seigneur
du Cap St. Ignace. Vous depuis 1863, il laisse pour le
pleurer et le regretter un fils, M. Joseph Octave, une fille,
Mademoiselle Alix, et un nombreux groupe de proches pa-
rents parmi lesquels figurent en première ligne son vénérable
père, M. Louis Beaubien, son frère, M. le notaire Amédée
Beaubien, ses cousins, M. l'abbé Naraisse Beaubien, curé
de St. Pierre de Montmagny et l'hon. Louis Beaubien, pré-
sident de la Chambre d'Assemblée.”

“ Montmagny, 8 novembre, 1877.—(Communiqué).

CAUSERIE AGRICOLE

MALADIES DES BÊTES À LAINE. (Suite).

Sanguie avalée.—La sanguie paraît sur des herbes
aquatiques auxquelles le mouton touche rarement ; s'il en
avale, la chaleur de la digestion les tue dans l'estomac. S'il
arrivait qu'une bête à laine prit en mangeant un insecte ve-
nimeux, le mal paraît à la bouche ; il est rarement suivi
de l'enflure. Les cloches se traitent comme celles du chanvre
et l'on garantit l'animal des suites en lui faisant avaler de
l'urine. On peut encore lui mettre dans la bouche de
l'huile ou du fort vinaigre chaud.

Morsure des chiens et de l'ours.—Si la morsure était
considérable, et causait beaucoup de perte de sang à raison
de quelque veine déchirée ou rompue, il faudrait employer
l'agaric de chêne ; on applique sur la plaie des râpures de
cornes de cerf, et de la cendre d'os de cochon calcinés et
broyés. La morsure de l'ours se traite comme celle des
chiens ; mais s'il avait emporté la pièce, on frotte de vi-
naigre la partie blessée, et les chairs reprennent ; on peut
aussi appliquer sur le mal des racines de grande consoude
écrasées. S'il y avait mortification ou commencement de
gangrène on échaufferait la plaie avec de l'huile bouillante,
on prenant garde d'en dédrammer les parties saines ; il se
forme alors sous la brûlure une suppuration.

Mortalité des brebis, occasionnée par des pâturages hu-
mides et marécageux.—Dès que les symptômes de cette ma-
ladie paraissent, on fait avaler à chaque brebis une cuillerée
d'esprit ou d'huile de térébenthine mêlée à deux tiers
d'eau, après les avoir fait jeûner douze heures. On leur
donne ce remède trois fois, et mettant une intervalle de

six jours d'une fois à l'autre. On dit que ce remède em-
porte le mal par un écoulement abondant d'urine.

Dans les mortalités où les causes ne paraissent pas, il
faut ouvrir les premières bêtes que la maladie a enlevées,
et si on reconnoît la source du mal par des effets sensibles,
comme les vessicules d'eau ou de sang au poumon, l'adhé-
rence de ce viscère aux côtes, un gonflement de rate, une
pourriture de foie, etc., on traite les maladies d'après ces
différentes indications

MALADIES DES AGNEAUX.

Les agneaux ont leurs maladies particulières, mais en pe-
tit nombre ; pour peu qu'ils soient malades, ils sont dégoû-
tés, ont le front fort haut ; et ne têtent point.

Les signes qu'ils donnent de maladie sont les mêmes
qu'aux brebis ; il n'y a de la différence que dans les rem-
èdes : ainsi, lorsque les agneaux ont la fièvre, il faut les
ôter d'auprès de leurs mères, en prendre du lait avec au-
tant d'eau de pluie, qu'on leur fait boire.

Quand les agneaux mangent de l'herbe encore mouillée
de rosée, la gratelle leur vient au menton. Pour les en gué-
rir, on prend de l'hyssope avec du sel broyé ensemble, on
en frotte le palais, la langue et tout le museau de l'agneau,
ensuite en lave la gratelle avec du vinaigre, et on la frotte
après avec de la poix résine fondue dans du saindoux, ou
du vert de gris et deux fois autant de vieille graisse, on
incorpore le tout à froid, et on en frotte la gratelle.

Pour les autres maladies des agneaux, on emploie les re-
mèdes indiqués pour les brebis, en proportionnant les doses
à l'âge et à la force de l'animal.

DE LA TONTE DES BÊTES À LAINE.

Tous les ans, vers la fin du printemps, il sort une nou-
velle laine de la peau des moutons : en écartant les mèches
de la laine, on aperçoit la pointe de la nouvelle, lorsqu'elle
commence à pousser : c'est alors le temps de la tonte.

Si on tondait plus tôt, la laine ne serait pas à son vrai
point de maturité ; elle n'aurait pas toutes les qualités
qu'elle peut acquérir jusqu'au terme de son accroissement,
et les moutons dépouillés trop tôt, souffriraient du froid.

Quand la nouvelle laine paraît, l'ancienne se déracine ai-
sément ; le moindre effort suffit pour l'arracher. En retar-
dant la tonte, on perdrait beaucoup de laine ; les moutons
en perdent le long des clôtures, etc., en outre, si on diffère
encore, on couperait la nouvelle laine avec l'ancienne, ce
qui ferait une perte réelle.

Ce qu'il faut faire avant de tondre les moutons.—Ce se-
rait un mauvais usage que de tondre les moutons avant d'en
avoir lavé la laine, c'est ce qui s'appelle laver à dos ou sur
pied. On sépare de la laine les ordures qui la salissent. Pour
faire le lavage à dos, lorsqu'on est à proximité d'une rivière,
on fait entrer le mouton dans une eau courante jusqu'à mi-
corps, celui qui opère y est alors au moins jusqu'au genou,
passe la main sur la laine et la presse à différentes fois pour
la bien nettoyer ; il faut que l'eau soit courante ou propre.
Si la saison ne permet pas ce genre d'opération, il suffit de
remplir des baquets de grandeur voulue ; on y plonge le
mouton, on verse de l'eau sur la laine, ou la presse avec les
mains plusieurs fois, et on le recommence jusqu'à ce que la
laine soit bien nette. Il faut alors tenir les moutons dans
des lieux propres, jusqu'au moment de la tonte, qui ne doit
se faire qu'après avoir laissé sécher la laine, afin que la toi-
son ne soit pas exposée à être gâtée par l'humidité, et ne
faire le dernier lavage que par un beau temps.

Comment il faut tondre les moutons ; de leur traitement après qu'ils sont tondus.—On lie ordinairement ensemble les quatre jambes des moutons qu'on veut tondre, pour les empêcher de se débattre, c'est une mauvaise pratique ; la toison se salit en adoptant un semblable moyen. Il vaut mieux coucher l'animal sur une table percée de plusieurs trous près du bord ; on passe un cordon en plusieurs endroits par les ouvertures pour tenir les jambes de devant dans un endroit, et celles de derrière dans un autre. Par ce moyen, la bête est moins gênée, et les tondours peuvent être assis, travaillent plus à leur aise. Cet ouvrage demande de l'attention et de l'adresse, car il faut couper la laine très près de la peau, sans blesser l'animal. Lorsque le mouton est tondus d'un côté, on le délie et on le retourne.

Lorsque le mouton est tondus, si on aperçoit quelques signes de gale, il faut le frotter avec un onguent fait de graisse ou du suif et d'essence de térébenthine. Si la peau a été entamée par les oiseaux, le même onguent est bon pour les petites plaies.

La grande chaleur du soleil et les pluies froides sont à craindre pendant dix à douze jours. Le grand soleil racornit la peau sur le dos, et la dispose à la gale ou à d'autres maladies, et les pluies froides les morfondent et les transissent au point de les faire mourir si on ne les chauffe promptement. Il faut donc veiller pendant quelques jours à ce qu'ils ne soient pas exposés à ces deux extrémités de chaud et de froid.

Ce qu'il faut faire de la toison après la tonte.—Il n'y a rien de certain sur la quantité de laine que chaque mouton ou brebis donne ; les uns en fournissent plus, et les autres moins ; les moutons en donnent beaucoup plus et la donnent meilleure.

Il faut exposer la toison à l'air pour la faire sécher : plus elle est sèche, moins elle est sujette à se gâter ; on l'étend ensuite de façon que la face qui tenait au corps de l'animal, se trouve en dessous, et on replie tous les bords sur le milieu de l'autre face : on en fait un paquet qu'on arrête, en allongeant de part et d'autre quelques parties de laine qu'on noue ensemble, on les met ensuite dans un lieu sec jusqu'au moment d'en faire usage, et on veille à ce que la vermine et les mites ne s'y mettent point.

La laine blanche est toujours la plus estimée, parce qu'elle reçoit toutes sortes de couleurs. La laine tombée avant la tonte, et celle qu'on prend sur une bête morte, ou même sur une bête malade, n'est pas si bonne, et elle est plus sujette à la vermine que celle qu'on a tondue sur une bête saine. Il faut bien nourrir les troupeaux, pour que la laine ne tombe point avant la tonte, et leur donner souvent de la litière fraîche, pour que la fiente ne la gâte point. On doit être attentif aussi à empêcher que le troupeau n'aille se déchirer contre les bois, buissons, haies, ronces et charbons.

Il y a des moutons à la grande laine dont il est bon de se pourvoir.

La meilleure laine est la laine mère, c'est-à-dire celle qui se prend sur le dos de la bête ; celle des cuisses et du ventre va ensuite.

La laine crue est celle qui n'est point apprêtée ; les laines grasses se dégraisent avec du savon, et ceux qui les filent en cet état, appellent cela *filer sec*. Les différentes préparations de la laine sont de la laver, la dégraisser, l'échauder, la carder, la filer, soit en écheveaux ou en peloton, la teindre, etc.

Les laines mêlées de beaucoup de jarres, sont les plus mauvaises. Le jarre est un poil mêlé avec la laine, et qui

en diffère beaucoup ; il est dur et luisant ; il ne prend aucune teinture : cette laine jarreusé ne peut servir qu'à des ouvrages grossiers

Des différentes laines ; manière de les connaître.—En touchant un flocon de laine, on sent aisément si elle est douce et molleuse sous la main, ou rude et sèche ; ou bien on étend une mèche entre deux doigts, et en frottant légèrement les filaments, on connaît s'ils sont doux ou rudes.

Si les filaments de laine qu'on prend et qu'on tend en les tenant des deux mains par les deux bouts, cassent au premier effort, c'est une preuve que la laine est faible, et plus ils résistent, plus elle a de force.

Pour connaître si la laine est nerveuse ou molle, on en prend une poignée et on la serre, ensuite on ouvre la main : alors si la laine est nerveuse, elle se renfle autant qu'elle l'était avant d'avoir été comprimée dans la main ; si elle est molle, au contraire, elle reste affaissée ou renfle peu.

DE L'ENGRAIS DES BÊTES À LAINE.

Il y a trois manières d'engraisser les moutons : la première est de les mener paître dans de bons herbages, ce qui s'appelle *l'engrais d'herbe* ou *graisse d'herbe* ; la seconde est de leur donner de bonnes nourritures au râtelier et dans des auges : c'est l'engrais de poture, on graisse sèche, la graisse produite par des fourrages secs ; la troisième est de commencer par les mettre aux herbages, en automne, et ensuite à la poture.

Le temps nécessaire pour l'engrais d'herbages, est relatif à l'abondance et à la qualité de ces mêmes herbages ; lorsqu'ils sont bons, on peut y faire trois engrais de trois mois chacun. La luzerne, outre qu'elle est très nourrissante, les engraisse en peu de temps, mais elle peut les faire enfler et mourir promptement ; le trèfle produit les mêmes effets ; le fainfoin est sans danger et aussi bon.

Il faut, dans le temps de l'engrais, laisser les moutons en repos le plus qu'il est possible, les mener doucement, prendre garde qu'ils ne s'échauffent, les faire boire le plus qu'on peut, et avoir soin qu'ils n'aient le dévoiement occasionné par la rosée.

On ne choisit pour engraisser que les brebis et les moutons dont on veut se défaire ; d'ailleurs des troupeaux engraisés sont en danger de périr, surtout pendant l'hiver, parce que la graisse leur étant venue que par une nourriture contraire à leur naturel, comme de leur faire paître la rosée, et de les faire beaucoup boire, ils ne peuvent point résister longtemps à cet emboupoint forcé ; c'est pourquoi on s'en défait toujours à la fin de l'hiver, parce que la chaleur naissante les ferait crever.

Au printemps, à la pointe de l'herbe, ceux qui ont beaucoup de prairies à leur disposition, achètent des moutons maigres, mais forts, qu'ils mettent au vert dans ces pâtures ; au bout de deux mois environ, ils ont pris graisse, et ils les renouvellent. On met une plus grande quantité de moutons dans les pâturages humides, les bêtes y prennent graisse plus vite, mais elle n'est pas si bonne.

En été, il est nécessaire que les bêtes à laine que l'on destine à l'engrais et que l'on conduit dans des pâturages humides, soient menés aux champs aussitôt que le jour paraît, et avant que la rosée soit passée ; les moutons qui paissent l'herbe qui en est mouillée engraisent plus vite. Au contraire, aux bêtes à laine qu'on veut garder, il ne leur faut jamais de rosée, point ou très-peu de buisson, et le moins qu'il est possible d'humidité. On doit avoir soin de faire boire souvent celles qu'on veut engraisser, et de le

mener glaner dans les champs aussitôt que le blé en a été levé.

On ramène les moutons à l'engrais, conduits aux pâtures humides, sur les huit heures du matin, pour les remettre à l'étable avant que le chaud commence; car rien ne nuit plus à l'engrais que la chaleur; on les fera beaucoup boire avant de les enfermer, et on leur donnera même de temps en temps quelque chose pour les exciter à boire souvent. On les reconduira aux champs sur les trois heures de l'après-midi.

Trois mois suffisent pour engraisser les moutons et brebis. On commence ce régime à la fin de mai pour ceux qu'on veut vendre de bonne heure, et à la fin de juillet pour ceux de la vente à l'automne. Au bout de trois mois c'est le temps de s'en défaire; ils ont de l'embonpoint, et la chair est d'une bonne substance: au lieu que, quand on les laisse trop languir, et qu'ils passent l'hiver avec cet engrais précipité, les humeurs qui se sont amassées leur gâtent le foie et les font mourir de langueur.

En hiver, pour avoir des brebis et des moutons gras, on les met dans une étable à part à l'automne; on les y nourrit avec du bon foin, d'avoine et de pelotes de farine d'orge ou d'autres grains, et en les fait boire beaucoup, en leur mettant un peu de sel dans leur eau. On peut encore engraisser les brebis avec des navets, du sainfoin, ou des patates cuites ou hachées fin et mêlées avec de la farine, ce qui fait un bon engrais.

Règle générale: il faut se défaire des bêtes à laine aussitôt qu'elles ont pris graisse; car elles ne la prennent jamais deux fois, et elles courent risque de mourir.

Vaches laitières.—Caractères.

D'ordinaire, dans une ferme on demande généralement à la vache deux sortes de produits: le veau ou le lait. Le veau, dans les contrées où on élève; dans d'autres, au contraire, il n'est qu'un produit accessoire, et on tient surtout au lait. Dans les contrées où l'élevage est une spéculation lucrative, le veau est tout; pourvu qu'une vache le donne fort et vigoureux, et qu'elle ait assez de lait pour le nourrir, on ne lui en demande pas plus. Cependant, dans chaque ferme, on choisit parmi les vaches celle qui se rapproche le plus de la laitière; elle fournit le lait nécessaire et porte le nom de *vache de service*. Partout où on n'élève pas, ce n'est plus cela: le veau est livré au boucher au bout de quelques semaines, et on s'attache surtout au lait. La vache n'est pas conformée de même pour l'un ou l'autre de ces services. Nous ne voulons nous occuper ici que de la vache laitière proprement dite.

Toutes les vaches ne sont pas également laitières, autrement dit, ne donnent pas la même quantité de lait pour un même poids de nourriture, et ce n'est pas un des problèmes agricoles les moins difficiles à résoudre que de choisir une bonne vache à lait. Toutefois, si même au plus habile il n'est pas impossible de confondre une bonne vache avec une mauvaise, il est du moins certains caractères qui permettent de beaucoup moins se tromper et d'arriver le plus rarement en perte. Ces caractères sont généraux ou locaux. Les caractères généraux ressortent de la conformation tout entière de la bête; les caractères locaux ne se rencontrent que sur les mamelles et dans leur voisinage. Voici des renseignements bien près de nous guider. Nous les empruntons à un correspondant du *Sud-Est M. R. Guillaumot*, professeur d'agriculture.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.—*Tête*—Chez la vache laitière, la tête est longue, légère et effilée. Une tête forte et carrée, rappelant celle du bœuf, est toujours l'indice d'une lactation défectueuse. Les yeux sont gros, sortis, à fleur de tête, un regard doux, et féminin. Les paupières sont minces et sans plis chez les jeunes animaux. Le *muffle* paraît large, la *bouche* est bien ouverte, les lèvres sont épaisses et charnues, les cornes sont courtes et effi-

lées, les oreilles larges, évasées et garnies d'un poil rare et fin

Encolure.—Grêle et allongée: le fanon, ce repli de la peau qui pend au-dessous, peut être développé, mais il est toujours d'une peau peu épaisse.

Poitrine.—La poitrine, profonde, est étroite. Une poitrine au ple, arrondie, est bonne pour la production de la graisse, mais ne convient en rien pour celle du lait. Les côtes sont plates, le flanc est large. Le ventre, chez les vieilles laitières, est pendant et descendu.

Croupe.—Une croupe ample et large est d'une bonne conformation: le bassin est plus spacieux, le veau s'y développe mieux et le part est plus facile; mais ce n'est pas une condition essentielle; on rencontre plus d'une excellente laitière à la croupe étroite et avinée. La queue est bien attachée, pas trop haut montée; elle est aussi légère et déliée. Les membres sont fins, les os sont peu volumineux.

Peau.—La peau est menue et souple, couverte d'un poil court fin et soyeux. Point de peau épaisse au poil rude et grossier.

Maigreur.—Autre caractère et non nouveau pourtant: si bien nourrie qu'elle soit, et quelque grand appétit qu'elle montre, la véritable laitière est toujours maigre tant qu'elle est en lait. Il semble que tout chez elle soit absorbé au profit des mamelles.

Pacies.—Avec ces caractères, ce n'est pas la bête aux formes arrondies, qui plaît tout d'abord à l'œil; ce n'est pas non plus la bête aux formes mâles et robustes, rappelant celles du taureau, mais bien la bête à l'air doux et paisible, resserrée de chaque côté, et dont la conformation ne peut mieux se comparer qu'à celle de la chèvre.

CARACTÈRES LOCAUX.—Les caractères locaux se rencontrent sur les mamelles et dans leur voisinage. Les mamelles, chez la vache véritablement laitière, sont volumineuses, pendantes ou arrondies, et alors s'étendent au loin sous le ventre. La peau qui les recouvre, mince, souple et ample, cède facilement à la main qui la tire. Le poil est court et fin, et non long et grossier, tel qu'on le rencontre chez certaines vaches.

Mamelles.—Dures et gonflées avant la traite, les mamelles, après, perdent encore, chez la bonne laitière, tout leur volume, deviennent molles et flasques: on dirait un linge mouillé; on ne peut trop insister sur ce caractère. En effet, tant volumineux que soit un pis, il ne donnera jamais que peu ou point de lait s'il ne diminue de volume durant la traite, et si, dur et résistant avant, il ne devient après mou et flasque. C'est alors ce que l'on appelle un *pis charnu*, le plus mauvais de tous et celui qui peut le mieux induire en erreur. Cependant on peut encore le connaître, fut il plein de lait. Il est moins élastique au toucher, cède moins à la main lorsque, la passant entre les trayons, on cherche à le soulever. Les trayons sont gros, longs, et surtout régulièrement développés, car tout trayon qu'il est moins, qui est grêle, correspond à une portion du pis malade et ne rendant guère de lait. On considère encore comme un bon signe lorsqu'il y a de quatre trayons, cinq, six, par exemple, quoiqu'il n'y en est jamais que quatre qui se tirent.

Veines mammaires.—Des mamelles partent deux veines qui, passant sous le ventre, se dirigent vers la poitrine et y pénètrent par deux orifices. Ces veines sont les veines *mammaires*; ces orifices sont les *fontaines de lait*. Ces veines, ils les faut grosses, sinueuses, tortueuses, irrégulières, et avec un pis qui ne soit point charnu, car un pis charnu avec de grosses veines ne vaut pas mieux qu'un petit pis avec de petites veines. Durant le temps de la lactation, on se rend très-bien compte de la grosseur des veines rien que par le toucher, l'aspect même. Il n'en est pas tout à fait ainsi lorsque la mamelle n'est pas en pleine activité, lorsque la vache ne donne pas de lait; elles n'ont pas alors leur volume véritable. On ne peut que s'en rapporter à la grandeur des fontaines de lait, dont on juge en y enfonçant le doigt. On peut encore, laissant le doigt dans cette position, juger au bout de très-peu de temps de tout le volume de la veine. Le sang se trouve en effet ainsi arrêté, reflue dans la veine, s'y accumule, la gonfle et la donne telle qu'elle doit être au moment de la plus forte lactation. On croit généralement que ce sont les veines mammaires qui amènent le sang aux mamelles; c'est une erreur,

les choses ne se passent point ainsi : le sang arrive au pis par la partie supérieure et par des veines que l'on n'aperçoit pas toujours, il traverse le pis, une partie sert à former le lait, le restant est repris par les veines mammaires et ramené au cœur.

Signe Guenon.—Enfin, il est un signe que nous ne pouvons passer sous silence ; il en a été trop question : nous avons nommé le *signe Guenon*. Il y a 30 ans environ, en 1835 ou 1836, un marchand de vaches du Libourne, du nom de Guenon, prétendit avoir trouvé un signe à la seule inspection duquel on pouvait, non-seulement reconnaître si une vache était bonne ou mauvaise laitière, mais aussi combien elle pouvait donner de lait par jour, et pendant combien de temps elle était susceptible de le garder. Il fit connaître sa découverte. Elle produisit une profonde sensation. Vainement une commission, nommée par le ministre d'agriculture, constata que Guenon, réduit à son seul signe, était loin de tomber juste. Néanmoins, la méthode était si simple, si commode, qu'elle resta infaillible pour beaucoup. Depuis, le temps a fait justice de l'exagération qui s'attacha à toute nouveauté. L'expérience s'est prononcée, et il est reconnu que le *signe Guenon*, joint aux autres caractères qui servent à faire connaître la vache laitière, est un indice précieux, mais que *seul il ne suffit pas*, et, dans ces limites seules, on doit en tenir compte.

Définition du signe Guenon.—Disons maintenant ce qu'est le *signe Guenon* : chacun sait que, chez les animaux, le poil a une direction de haut en bas. Cependant, si on examine sur les fesses, sur le pis d'une vache, on ne tarde pas à remarquer, à la différence de son aspect, du poil qui a une direction tout opposée du bas en haut. Toute la partie recouverte de ce poil constitue le *signe Guenon*, autrement dit *l'écusson*, et plus il est étendu, plus le poil est fin et court, meilleur il est.

Action de l'âge.—*Traite à fond.*—Ce sont là les principaux caractères auxquels on reconnaît la bonne laitière. Mais il faut tenir compte, dans leur appréciation, de l'âge de la bête. Plus elle sera jeune, moins ils seront développés, surtout ceux qui sont relatifs aux mamelles et aux veines mammaires. On admet que la vache laitière n'atteint toute sa force que vers le troisième veau, de quatre à cinq ans. Il ne faut pas oublier aussi que la quantité de lait est non-seulement subordonnée à l'abondance de la nourriture, mais aussi à sa nature. Il ne peut faire de doute qu'une vache nourrie au vert donnera plus de lait que celle qui sera entièrement au sec, comme tel fourrage portera aussi plus au lait que tel autre. Pour ce qui est du pacage, ce ne paraît être qu'une affaire d'habitude. Une vache produit tout autant de lait tout en étant constamment à l'étable, dès qu'elle en a pris l'habitude. Terminons par une recommandation qui concerne la conservation des vaches laitières, c'est de les traire à fond. Du lait laissé dans la mamelle finit par en emmener l'inflammation, l'engorgement et, en définitive, l'atrophie d'une partie du pis ou même du pis tout entier.

Conservation des patates pour semence.

Il suffit pour cela de mettre les patates destinées à la plantation, dans de basses caisses à claire-voie. Ainsi exposés à la double action de l'air et à la lumière, ces tubercules verdissent, ne développent que de très-courts bourgeons et n'émettent pas de longues pousses, comme ceux qui séjourneront à l'ombre dans les caves. Préservés ainsi de l'étiollement produit par une végétation anticipée, ils poussent avec vigueur quand vient le moment de la plantation, et donnent des tubercules plus précoces et plus volumineux que ceux qui proviennent de patates couchées en terre par des procédés ordinaires.

Nourriture du bétail en hiver.

On connaît le proverbe : *Cheval de paille, cheval de bataille* ; et cependant, bien peu de gens encore ont pris l'excellente habitude de faire hacher la paille, l'humecter avec de l'eau, la saupoudrer de son, et de la donner ainsi à leurs chevaux.

Avec cette ration deux fois par jour et une poignée de foin auparavant, le cheval se conserve en parfait état de santé. Au bout de quatre ou cinq jours, le poil devient luisant, l'œil plus

vif, et l'augmentation de l'énergie musculaire se manifeste sous toutes les formes.

Après avoir employé ce procédé avec autant de succès que d'économie, on est amené à se demander : Pourquoi ne pas l'essayer sur les bœufs ? Ils sont en réalité aussi avides de cette nourriture que les chevaux ; elle produit sur eux les mêmes effets, et, bien plus, ils consomment la paille même sans addition de son, pourvu qu'on l'ait humectée avec de l'eau légèrement salée. On peut employer que de la paille de seigle ; mais celles de froment, d'orge ou d'avoine sont bien plus nutritives, et surtout beaucoup plus du goût de ces animaux.

Couper la paille bien sèche, point aérée ni moisie, avec un hache-paille, l'humecter lentement avec de l'eau nécessaire et pas plus, ce que l'on reconnaît lorsqu'elle commence à couler et à se ramasser au fond du baquet, autrement il y en aurait trop. Saupoudrer ensuite la paille ainsi humectée avec un peu de son ou de n'importe quelle farine grossièrement moulu et non blutée ; la remuer en tous sens et obtenir un mélange complet, ce qui n'est ni long ni difficile ; laisser macérer le tout pendant une demi-heure ou une heure au plus, jusqu'à ce qu'il commence à s'en dégager une légère odeur vineuse ou alcoolique qui plaît beaucoup aux animaux ; attendre plus de temps ou le préparer plusieurs heures d'avance, ce serait les exposer aux suites d'une fermentation dangereuse pour leur santé, ou qui pourrait les dégoûter en tournant à l'air.

Le son paraît préférable à la farine ; en se servant de celle-ci il en faut une bien moins grande quantité ; et on pourrait, ce qui vaudrait peut-être mieux, la délayer dans l'eau destinée à mouiller la paille.

Chacun d'ailleurs emploiera, selon ses facultés ou ses intentions, une dose plus ou moins forte de son ou de farine ; ces combinaisons varient d'après l'état où l'on désire entretenir les bêtes à cornes, depuis zéro jusqu'à quatre à six livres par tête, dans le cas où l'on voudrait les engraisser.

Les montons aussi s'accoutument très-bien de cette alimentation. Augmenter pour eux la quantité de sel.

La dépense réelle se borne donc à l'achat d'un hache-paille, instrument indispensable d'ailleurs en tout temps.

En résumé, chacun peut, en examinant sa provision de paille de diverses natures (toutes sont plus ou moins bonnes), calculer ce qu'il doit conserver de bestiaux jusqu'au printemps, éviter, comme nous l'avons déjà dit, les pertes considérables d'une vente forcée à vil prix, et profiter d'une hausse inévitable plus tard.

Et la litière, va-t-on objecter, où la prendre ?—Dans votre champ, à côté de vos granges ; la première terre venue est bonne pour cela. Étendez sur le pavé de vos étables une couche de terre à peu près sèche, du sable si vous voulez, d'une épaisseur de 4 à 6 pouces, et répandez de temps en temps pardessus quelque peu de paille détériorée, etc.

Vous en retirerez un terreau énergique où seront concentrées toutes les déjections.

Il sera facile de renouveler cette litière aussi souvent que de raison.

Choses et autres

Les pores.—Dans certaines localités du Manitoba, on engraisse les cochons avec du blé. Ce grain y est moins cher que les patates, qui s'y vendent 65 cts. à 75 cts. le minot.

Colonisation.—Nous apprenons avec plaisir que le chemin direct de Québec au Lac St. Jean est enfin terminé. Six voitures viennent de le traverser dans tout son parcours. Le voyage s'est fait facilement en trois jours. On calcule qu'un cheval ordinaire peut transporter une charge de 600 livres sans difficulté. Le terrain est généralement sablonneux et très-propre au bon entretien du chemin.

Le Gouvernement fait construire neuf lieux de campement, à douze milles de distance les uns des autres, de sorte que les voyageurs pourront facilement trouver sur cette route ce qui leur sera indispensable. Le chemin a étéensemencé partout en graine de mil et de trèfle et s'est déjà couvert d'une épaisse couche de verdure sur tout son parcours. On nous assure que

le bétail qu'on transporterait par cette voie y trouverait facilement sa nourriture. Le climat n'est pas du tout aussi impropre à l'agriculture qu'on l'a prétendu. Ainsi les gelées n'ont été ni plus nombreuses, ni plus considérables, ni plus précoces que celles qui se sont fait sentir à Stoneham et sur le lac St. Jean.

On trouve sur le parcours de ce chemin des prairies naturelles d'une étendue vraiment considérable. On prétend même qu'il y aurait place pour plusieurs paroisses importantes sur ce nouveau chemin, surtout si les essais de culture, qui se feront démontrent que le climat de ces endroits n'est pas à craindre.

Espérons que cette voie ouvrira une nouvelle ère à la colonisation du Lac St. Jean. Que les cultivateurs s'y livrent maintenant à l'élevage du bétail, qu'ils fassent de la graine de mil et de trèfle, qu'ils ensemencent abondamment leurs terres en plantes fourragères, qu'ils donnent au bétail les soins désirables et nous leur prédisons une grande prospérité, pour un avenir rapproché. — *Journal d'agriculture.*

RECETTES

Mastic pour coller très-solidement le bois avec des matières d'une autre nature

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en verre, en pierre, etc., etc. : le mastic suivant, d'après les expériences de l'auteur, satisfait parfaitement à ces conditions :

On fait bouillir de la colle forte de menuisier avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute autant de cendre de bois tannée qu'il en faut pour l'épaissir au même point qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir, et on les presse l'un contre l'autre. Après le refroidissement et la dessiccation, ces surfaces se trouvent si fortement unies que, pour les séparer, il faut un très-grand effort, et que l'on voit souvent les surfaces de rupture être différentes de celles qui ont été assemblées par la colle. Des pierres à aiguiser, ainsi montées sur du bois, et des poignées en bois pour des molettes à broyer les couleurs, assemblées avec ce mastic, ont déjà résisté, pendant une année, à tous les efforts qui pouvaient les désunir.

L'alun et le sucre employés comme remède pour le croup.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Québec* : On peut guérir le croup avec de l'alun et du sucre. On casse par petites parcelles environ une cuillerée à thé d'alun, on y mêle deux fois sa quantité de sucre pour le rendre mangeable et on l'administre aussi promptement que possible. Le soulagement est presque instantané.

Moyon pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole.

On prépare un lait de chaux léger avec lequel on lave le vase ou la lampe qu'il s'agit de nettoyer ou que l'on veut rendre à un autre usage. Le lait de chaux et le pétrole forment une émulsion, c'est-à-dire se combinent à une autre sorte de savon. Si l'on veut obtenir une grande netteté et enlever jusqu'à la moindre trace d'odeur, on lave une seconde fois avec du lait de chaux dans lequel on a mélangé une petite quantité de chlorure de chaux ; le chauffage du lait de chaux rend l'opération plus rapide. Des bouteilles ayant contenu du pétrole ont pu, par ce moyen, être remplies de vin et de bière et rester exemptes de toute espèce de goût particulier.

\$777

is not easily earned in these times, but it can be made in three months by any of either sex, in any part of the country, who is willing to work steadily at the employment that we furnish \$66 per week in your own town. You need not be away from home over night. You can give your whole time to the work, or only your spare moments. We have agents who are making over \$20 per day. All who engage at once can make money, fast. At the present time money cannot be made so easily and rapidly at any other business. It costs nothing to try the

business. Terms and \$5 outfit free. Address at once,

H. HALLETT & CO,
Portland, Maine.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,
G. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être adressé à

FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.

GOLD. Great chance to make money. We need a person in every town to take subscriptions for the largest, cheapest and best illustrated family publication in the world. Any one can become a successful agent. The most elegant works of art given free to subscribers. The price is so low that almost everybody subscribes. One agent reports making over \$150 in a week. A lady agent reports taking over 400 subscribers in ten days. All who engage make money fast. You can devote all your time to the business, or only your spare time. You need not be away from home over night. You can do it as well as others. Full particulars, directions and terms free. Elegant and expensive Outfit free. If you want profitable work sent us your address at once. It costs nothing to try the business. No one who engages fails to make great pay. Address "The People's Journal," Portland, Maine.